

Certificat complémentaire de Direction d'Accueil de Mineurs

irfabfc.fr



NIVEAU VISÉ

Certificat complémentaire de Direction d'Accueil de Mineurs

Niveau visé : niv 4

RS5737

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES - Date d'échéance jusqu'au 31/12/2026

ET APRÈS ?

Emplois : Directeur d'accueil collectif de mineurs dans des structures publiques ou privées. Concours de la fonction publique

Suites de parcours : concours de la fonction publique hospitalière, DEJEPS.

PUBLIC

Demandeurs d'Emplois

Salariés

Personnes en reconversion professionnelle

CONDITIONS TARIFAIRES

Nous consulter- tarif sur devis

MODE DE FINANCEMENT

France Travail

CPF Transition / Pro A

Plan de développement des compétences

Contrat de

professionnalisation/apprentissage

Financement individuel

Code CPF : **236107**

PRÉSENTATION

Le Certificat complémentaire « Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs » vise à compléter la formation des professionnels de l'animation souhaitant diriger un Accueil collectif de mineur (accueil de loisirs, séjour de vacances, accueil périscolaire...) Le Directeur d'un ACM participe à l'élaboration du projet pédagogique, est garant du respect de la réglementation, du budget, de l'équipe qu'il coordonne et du lien avec les familles. Il est chargé de mettre en œuvre le projet éducatif de la structure. Dans la gestion du suivi de la vie quotidienne, il assure la sécurité physique et morale des participants (enfants et adultes) dans la vie quotidienne et des activités. Il met en œuvre des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'accueil collectif de mineurs (ACM).

PRÉREQUIS ET SÉLECTION

- Le candidat doit être Titulaire d'une attestation de formation aux Gestes de Premiers Secours – PSC1 ou SST Valide
- Expérience attestée de 200h d'animation bénévole et/ou salariée (dont expérience en ACM) dans les 5 années précédentes
- Être titulaire d'un BPJEPS / DEJEPS / DESJEPS ou admis sur une formation BPJEPS/ DEJEPS / DESJEPS toutes spécialités et mention
- Satisfaire aux épreuves d'admission

OBJECTIFS

L'objectif principal est de former des professionnels capables de conduire et piloter une structure d'accueil collectif, tout en garantissant un cadre sécurisant, un accompagnement de qualité et la mise en œuvre réussie des projets éducatifs.

CONTENUS

- Organiser et évaluer les activités d'un accueil collectif de mineurs
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Certificat complémentaire de Direction d'Accueil de Mineurs

irfabfc.fr

LES + IRFA

- ✓ Un titre du ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques qui répond aux besoins des employeurs.
- ✓ Un label Qualité reconnu, une équipe pédagogique et administrative à votre écoute, une démarche pédagogique proche des réalités professionnelles.
- ✓ 20 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'animation.

CONTACT

Lazare TESTORI

ltestori@irfabfc.fr

07 61 42 63 15

Jenny STRABONI

jstraboni@irfabfc.fr

07 64 81 44 73

MODALITÉS DE LA FORMATION

Formation en présentiel comprenant des périodes en centre et en alternance ;
une période obligatoire de mise en situation professionnelle de 18 jours consécutifs ou non en structure ACM déclaré tel que défini dans le code de l'action sociale et des familles.
Durée : 112 heures en centre et 147 heures en entreprise

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en situation de travail, apports théoriques, mises en pratique, travaux de groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Production d'un document écrit présentant la conduite d'une action de direction réalisée en structure d'alternance qui constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum (10 minutes maximum de présentation orale par le candidat devant un jury et 20 min de questionnement et d'échange en lien avec le dossier)

L'entretien avec le binôme jury porte sur les outils que le candidat a confectionnés et son analyse de pratique d'une fonction de direction d'accueil collectif de mineurs

Le Certificat Complémentaire est délivré par la Délégation Régionale Académique de la Jeunesse de l'Engagement et du Sport (DRAJES).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour les demandeurs d'emploi, validation du projet par le prescripteur + dossier d'inscription.

Pour les salariés, l'inscription se fait par l'intermédiaire de l'entreprise.

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.



Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique :

<https://www.irfabfc.fr/accessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>